

SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE
« ESPACE ADOLESCENTS 91 »



RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

1

0

SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE ESPACE ADOLESCENTS 91

CONTACT :

3, Impasse Christophe Colomb
91000 EVRY
Téléphone : 01.60.87.17.00
Télécopie : 01.60.77.39.52
Courriel : secretariat.ado91@avvej.asso.fr

ACCES :

RER : Ligne D4 : Evry – Bras de Fer
BUS : 401 - 402 - 404 d'Evry Centre

ACCUEIL :

24 heures sur 24
365 jours par an

30 enfants, adolescents et jeunes majeurs des deux sexes.
Hébergement exclusivement dans un réseau d'Assistants familiaux ou en studio.

MISSION :

Accueil d'urgence, bilan personnalisé de situation, recherche de solutions adaptées avec priorité donnée à un retour du jeune dans sa famille.

Bilan scolaire et professionnel au sein de la plateforme pédagogique et dans un réseau d'employeurs.

AGRÉMENTS – HABILITATIONS

Aide Sociale à l'Enfance : 0-21 ans

STRUCTURE :

Direction : Fabienne BROUSSE BRUNEL

1 chef de Service éducatif, 1 coordinatrice, 8 éducateurs spécialisés et 1 apprentie, 1 médecin-psychiatre (0.667 temps), 1 chef de service pédagogique, 3 éducateurs scolaires, 1 conseillère d'orientation psychologue (0.83 temps), 1 économiste, 1 comptable (0.942 temps), 2 secrétaires, 1 cuisinier, 1 accompagnateur/homme d'entretien, 15 à 20 Assistants Familiaux pour l'accueil.

SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE ESPACE ADOLESCENTS 91

L'année 2010 s'achève avec beaucoup de turbulences au sein d'Espace Adolescents. A noter :

Le départ de la directrice en mai 2010, la mise en place par l'association d'une direction par intérim, en attendant mon arrivée le 1^{er} Septembre 2010.

Le service a vécu de nombreux départs de salariés durant cette année ce qui ne fut pas sans répercussions sur l'activité et l'organisation du service.

Espace Adolescents a pour objectif d'accueillir en urgence des mineur(e)s et des jeunes majeur(e)s en danger, tout au long de l'année.

Le premier accueil des jeunes est réalisé au service à Evry. Il est donné priorité aux enfants, adolescent(e)s et jeunes majeur(e)s du département de l'Essonne.

Le travail s'articule autour de plusieurs axes :

- ✓ Accueillir en urgence,
- ✓ Observer, comprendre les difficultés du jeune et de sa famille,
- ✓ Evaluer la situation familiale et personnelle du jeune,
- ✓ Construire un projet le plus adapté possible, concrétiser une orientation avec le jeune, sa famille et les partenaires.

Toute la difficulté de l'accueil d'urgence consiste à engager une prise en charge intensive dans une période de crise, à en faire une évaluation afin d'aboutir rapidement à une orientation concertée entre les différents acteurs.

Capacité d'accueil

Nous accueillons 25 jeunes hébergés chez des assistants familiaux, 3 jeunes en studios et 2 jeunes dans un appartement partagé.

Lors du dernier trimestre 2010, nous avons redéfini la notion d'accueil d'urgence avec l'équipe éducative. Aujourd'hui, nous accueillons les jeunes sans délai. L'équipe est en capacité de se mobiliser pour répondre à un accueil immédiat.

La durée de séjour pour un travail d'observation et d'orientation est en moyenne de 3,4 mois en 2010.

L'accompagnement éducatif doit permettre au jeune de dépasser l'état de crise par une présence rassurante, entendre sa souffrance, être disponible, lui permettre de devenir acteur de son projet personnel et familial ; tels sont les engagements de l'équipe dès l'accueil d'un jeune au SAU.

Au quotidien, les éducateurs présents, sous la responsabilité du Chef de Service Éducatif, gèrent les démarches à effectuer pour chaque jeune accueilli. Pour chaque situation depuis Novembre 2010, deux éducateurs référents sont nommés et assurent tous les rendez-vous importants (entretiens familiaux, audiences, suivi médical et/ou psychologique).

La mise en place des activités scolaires ou professionnelles, et/ou l'élaboration d'un projet, sont réfléchis et réalisés avec les éducateurs scolaires.

Après investigation de la situation personnelle et familiale du jeune, l'équipe élabore un projet d'orientation, travaillé avec lui, sa famille et éventuellement l'éducateur de milieu ouvert quand il y a mesure éducative.

La mission se termine par l'accompagnement du jeune et de sa famille autour de la mise en place de l'orientation.

Le SAU peut accueillir en urgence un jeune majeur en situation de rupture familiale dans un studio. Une évaluation à très court terme de la situation personnelle et familiale est effectuée. L'équipe éducative réalise l'accueil, assure une présence, une écoute et un soutien. La jeune accueillie est en situation de quasi autonomie et assure la gestion du quotidien, en lien avec l'équipe.

<p>La prise en charge s'articule autour de quatre mots clé : <i>Accueillir, Observer, Evaluer, Orienter</i></p>

➤ **Accueillir :**

Trois modes d'hébergement sont possibles : l'accueil au domicile d'un assistant familial du service, un appartement partagé ou un studio. Le mode d'hébergement est décidé en fonction de la situation du jeune. Il n'est pas définitif, il peut changer durant le séjour au regard de l'évolution du travail avec le jeune.

A son arrivée, le jeune est accueilli au service par un ou plusieurs éducateurs. Puis un entretien a lieu entre le jeune, l'éducateur présent et l'assistant familial. Durant ce temps, le service et son fonctionnement sont présentés au jeune.

➤ **Observer et évaluer :**

Le jeune arrive au service avec son histoire et sa façon de voir sa situation. Travailler consiste à retracer sa propre histoire individuelle et familiale, reconstituer son trajet avec les différents acteurs du tissu social et familial pour lui permettre de construire demain.

Un jeune à Espace adolescents, s'il est scolarisé ou en obligation scolaire va être rapidement réinscrit. Si cela n'est pas le cas, une activité concrète lui est immédiatement proposée. Il faut éviter que sa situation de rupture familiale et sociale n'envahisse tout. Ces activités participent à l'évaluation et sont choisies pour créer des opportunités de changement. Ainsi le jeune est pris en charge par les éducateurs scolaires du pôle pédagogique et participe à différentes activités : scolaires, manuelles, éducatives, sportives ou culturelles.

➤ **Orienter :**

Dès son accueil, le jeune sait qu'Espace Adolescents est un lieu de passage et qu'il ne s'installera pas sur du long terme dans le service. L'éducateur présent parle au jeune de son départ. Le temps nécessaire est pris avec lui pour négocier la rupture liée au placement et « mettre en route » un projet qui se concrétisera dans un autre lieu.

Présentation de l'activité

Cette année, les demandes d'admission ont été nombreuses, le service a été davantage sollicité mais n'a pas été en capacité de répondre favorablement aux différentes demandes pour diverses raisons :

- Le départ de nombreux salariés de l'établissement a rendu l'accueil des jeunes parfois difficile,
- La vacance de postes d'assistants familiaux n'a pas permis d'accueillir 25 jeunes à leurs domiciles.

	2008	2009	2010
Demandes	216	246	393
Admissions	49	63	65

Le nombre d'admissions est en hausse mais le temps de présence des jeunes dans le service est en baisse. 35 jeunes sont restés moins de trois mois dans l'établissement. De ce fait, quelques jours sont parfois nécessaires avant l'accueil d'un nouveau jeune pour l'équipe éducative ou pour les assistants familiaux.

Les chiffres nous indiquent que :

Le département de l'Essonne nous a sollicités :

	2008	2009	2010
Demandes	158	157	196

Sur 65 jeunes accueillis, 56 jeunes provenaient de l'Essonne soit 86,2 % des accueils.

Les départements extérieurs qui ont requis notre collaboration :

	2008	2009	2010
Hauts-de-Seine	7	13	33
Seine-Saint-Denis	5	11	9
Val de Marne	4	12	22

L'âge des jeunes accueillis

	2008	2009	2010
Les 12-14 ans (filles et garçons)	12	20	17
Dont filles de 12-14 ans	5	15	10
Les 17 ans (filles et garçons)	9	13	13
Dont filles de 17 ans	8	5	9

Ces chiffres nous indiquent une évolution du nombre de jeunes filles accueillies, 43 filles sur 65 accueils en 2010. 19 filles sur 43 accueillies étaient âgées de 12 à 17 ans.

43 % des jeunes accueillis (filles et garçons) étaient âgés de 15 à 16 ans.

Les studios et appartement ont été sous occupés en 2010. D'une part, les profils des jeunes accueillis n'ont pas permis un accueil directement en autonomie et d'autre part, le manque de personnel éducatif a été un frein à l'entrée des jeunes directement en studios.

Les protocoles mis en place avant septembre 2010 ne permettaient pas de réaliser des accueils en studio. Les jeunes devaient obligatoirement être admis en famille avant d'avoir un hébergement en autonomie.

Depuis novembre 2010, des jeunes ont été admis directement en studio car au regard de leurs âges et de leurs parcours, l'accueil en famille ne se justifiait pas.

En 2010, la moyenne du temps de séjour est identique à celle de 2009 :

	2008	2009	2010
Durée (en mois)	4,4	3,4	3,4

Néanmoins, les jeunes sont restés moins longtemps en 2010 qu'en 2009.

En 2009 13 jeunes ont été présents plus de 11 mois contre 7 jeunes en 2010. Par contre, 12 jeunes sont restés entre 6 et 8 mois contre 4 jeunes en 2009.

Demandes d'admission en 2010 :

Mois	Nombre de demandes	%	Filles	Garçons
Janvier	31	8%	12	19
Février	34	9%	14	20
Mars	40	10%	12	28
Avril	42	11%	17	25
Mai	32	8%	19	13
Juin	33	8%	18	15
Juillet	27	7%	16	11
Août	17	4%	8	9
Septembre	41	10%	23	18
Octobre	30	8%	12	18
Novembre	24	6%	11	13
Décembre	42	11%	20	22
Total 2010	393		182	211

55 demandes concernaient des mineurs isolés, orientés en grande partie par le département de Paris.

10 demandes concernaient des jeunes avec une reconnaissance MDPHE et en attente d'une place en ITEP.

Environ $\frac{3}{4}$ des demandes étaient liées à la mise en échec de différents placements avant la demande d'admission réalisée auprès d'Espace Adolescents.

PROVENANCE des DEMANDES d'ADMISSION

REGION	Départ.	Nombre	TOTAL
IDF	91	196	
	75	57	
	77	19	
	78	57	
	92	33	
	93	9	
	94	22	
	Total IDF		393
HORS IDF		0	
	Total hors IDF		0

Entrée des jeunes en 2010

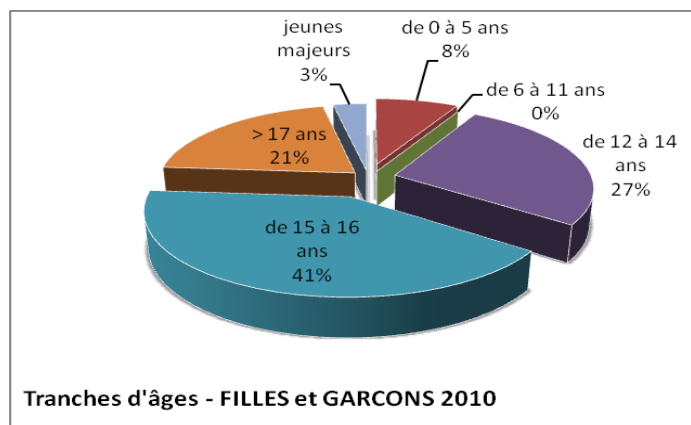
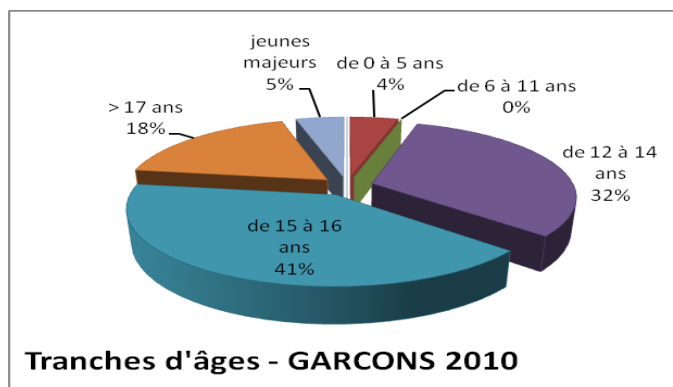
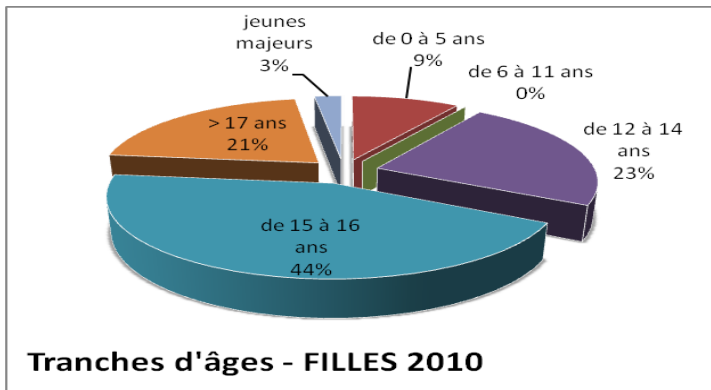
	2008		2009		2010	
<i>Nbre de situations suivies au cours de l'année</i>	76		94		93	
	<i>FILLES</i> 46	<i>GARCONS</i> 30	<i>FILLES</i> 55	<i>GARCONS</i> 39	<i>FILLES</i> 60	<i>GARCONS</i> 33
<i>Admissions en cours d'année</i>	49		63		65	
	<i>FILLES</i> 28	<i>GARCONS</i> 21	<i>FILLES</i> 36	<i>GARCONS</i> 27	<i>FILLES</i> 43	<i>GARCONS</i> 22
<i>Jeunes présents au 01/01/10</i>	27		31		28	
	<i>FILLES</i> 18	<i>GARCONS</i> 9	<i>FILLES</i> 19	<i>GARCONS</i> 12	<i>FILLES</i> 16	<i>GARCONS</i> 12
<i>Jeunes présents au 31/12/10</i>	31		28		26	
	<i>FILLES</i> 18	<i>GARCONS</i> 13	<i>FILLES</i> 16	<i>GARCONS</i> 12	<i>FILLES</i> 18	<i>GARCONS</i> 8

Tranche d'âge à l'admission pour les jeunes admis

au cours de l'année 2010

Tranches d'âge à l'admission	FILLES			GARCONS			TOTAL		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
de 0 à 5 ans	0	1	4	0	2	1	0	3	5
de 6 à 11 ans	1	0	0	4	0	0	5	0	0
de 12 à 14 ans	5	15	10	3	5	7	12	20	17
de 15 à 16 ans	13	14	19	11	12	9	23	26	28
> 17 ans	8	5	9	3	8	4	9	13	13
jeunes majeurs	1	1	1	0	0	1	0	1	2

Total	28	36	43	21	27	22	49	63	65
--------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------



La présence de très jeunes enfants est liée à l'accueil de jeunes femmes mineures avec leurs bébés.

Les jeunes accueillis quelque soit leur sexe sont âgés en grande majorité de 12 à 17 ans soit 88% des jeunes filles et 91% des jeunes garçons.

En 2010, le service a été beaucoup sollicité pour l'accueil de jeunes mineurs isolés (55 demandes).

14 jeunes de différentes nationalités ont été accueillis soit 15 % des jeunes admis.

Il faut noter qu'il est parfois difficile de travailler l'orientation des jeunes dans un délai court.

D'une part, si aucune démarche de régularisation de leur situation n'est en cours, nous faisons face à des refus des établissements pour accueillir les jeunes. D'autre part, de nombreuses démarches doivent être réalisées pour inscrire ou réinscrire les jeunes dans un parcours scolaire. En attendant, les jeunes sont reçus en journée par le pôle pédagogique de l'établissement.

PROVENANCE DES JEUNES ADMIS A ESPACE ADOLESCENTS EN 2010

PROVENANCE DES JEUNES	NOMBRE de JEUNES
PARENTS	46
STRUCTURES DE PLACEMENT	12
INCARCERATION	1
HOTEL	3
HOPITAL (maternité)	3
AUTRES	0
TOTAL	65

Sur les 65 jeunes accueillis à Espace Ado en 2010

56 proviennent du département de l'Essonne soit 86,2 % des jeunes admis.

10 mineurs isolés ont été accueillis dans le cadre de l'article L223-2,

3 jeunes étaient hébergés en hôtel avant leur arrivée dans le service (2 jeunes majeurs et une jeune fille de 16 ans avec sa sœur majeure),

4 accueils mère/enfant :

2 jeunes filles enceintes ont donné naissance à deux petites filles,

1 jeune maman avec sa fille ont été accueillies dans le cadre d'une OPP Parquet,

1 jeune maman et son fils ont été accueillis dans le cadre d'une OPP,

2 jeunes filles ont été accueillies enceintes (une a été orientée rapidement vers un centre maternel),

On constate que 71 % des jeunes étaient accueillis au domicile de leur famille avant leur arrivée et

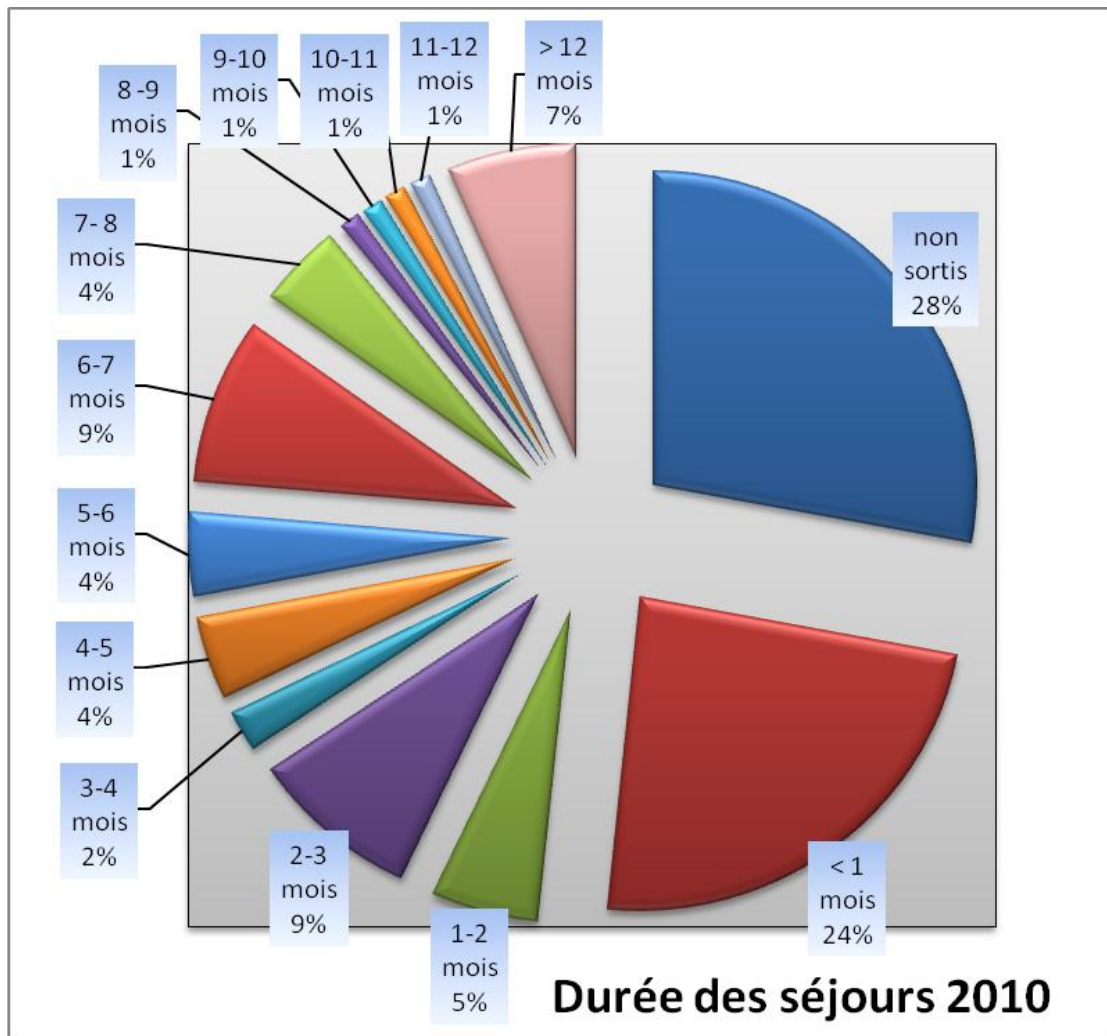
38,5 % sont retournés dans leur famille après leur passage à Espace Adolescents.

STATUT JURIDIQUE des JEUNES (présents en cours d'année) à leur ENTREE à ESPACE ADO	2008	%	2009	%	2010	%
Accueil provisoire	8	<i>10,5</i>	10	<i>11,2</i>	14	<i>15,1</i>
Contrat Jeune Majeur ASE	1	<i>1,3</i>	1	<i>1,1</i>	3	<i>3,2</i>
Placement OPP/ DPE	35	<i>46,1</i>	48	<i>53,9</i>	36	<i>38,7</i>
Placement OPP direct	12	<i>15,8</i>	8	<i>9,0</i>	6	<i>6,5</i>
L 223 / Mineur isolé	11	<i>14,5</i>	10	<i>11,2</i>	14	<i>15,1</i>
Ordonnance 45	1	<i>1,3</i>	2	<i>2,2</i>	4	<i>4,3</i>
DAD	7	<i>9,2</i>	9	<i>10,1</i>	4	<i>4,3</i>
Tutelle	1	<i>1,3</i>	1	<i>1,1</i>	0	<i>0,0</i>
OPP Parquet	0	<i>0,0</i>	0	<i>0,0</i>	12	<i>12,9</i>
TOTAL	76	<i>100,0</i>	89	<i>100,0</i>	93	<i>100,0</i>

L'habilitation des services de la protection judiciaire de la jeunesse du département n'a pas été renouvelée, l'information a été transmise à Espace Ado en juillet 2010. Le service a donc accueilli des jeunes de la PJJ de janvier à juillet 2010.

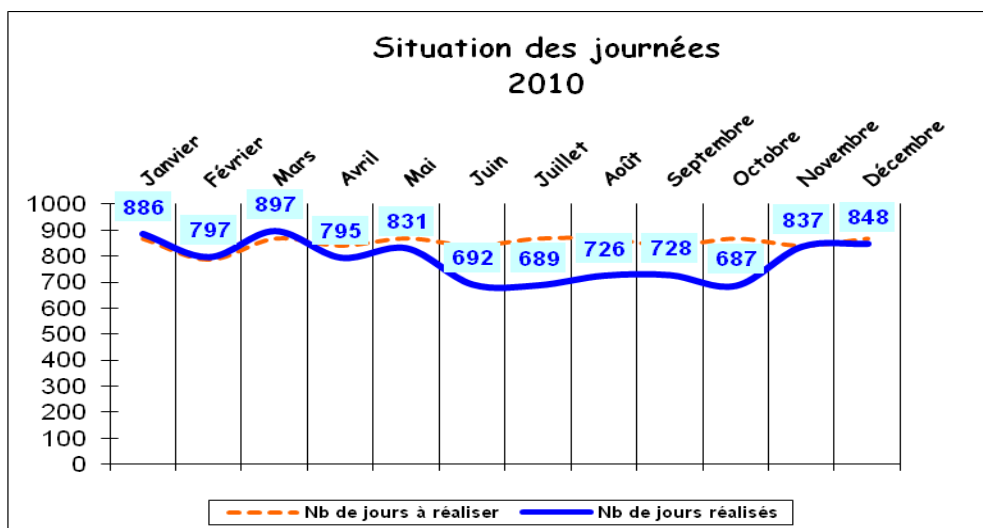
TYPE d'ORIENTATION A LA SORTIE	2008	%	2009	%	2010	%
Accueil de date à date	7	<i>15,9</i>	6	<i>11,8</i>	1	<i>1,5</i>
Foyer éducatif / Foyer départemental	11	<i>25,0</i>	11	<i>21,6</i>	15	<i>22,4</i>
Centre maternel	0	<i>0,0</i>	0	<i>0,0</i>	1	<i>1,5</i>
Placement familial	1	<i>2,3</i>	2	<i>3,9</i>	4	<i>6,0</i>
Fugue, départ, refus projet, main levée	6	<i>13,6</i>	13	<i>25,5</i>	14	<i>20,9</i>
Incarcération	0	<i>0,0</i>	0	<i>0,0</i>	0	<i>0,0</i>
Lieu de vie	3	<i>6,8</i>	6	<i>11,8</i>	2	<i>3,0</i>
Retour en famille	4	<i>9,1</i>	0	<i>0,0</i>	11	<i>16,4</i>
Retour en famille + accompagnement	5	<i>11,4</i>	1	<i>2,0</i>	14	<i>20,9</i>
Service Chambre en Ville	4	<i>9,1</i>	8	<i>15,7</i>	2	<i>3,0</i>
Tiers digne de confiance / Tuteur	1	<i>2,3</i>	1	<i>2,0</i>	0	<i>0,0</i>
Jeune majeur en autonomie	0	<i>0,0</i>	0	<i>0,0</i>	1	<i>1,5</i>
Internat	0	<i>0,0</i>	0	<i>0,0</i>	1	<i>1,5</i>
Centre Educatif Renforcé	0	<i>0,0</i>	1	<i>2,0</i>	0	<i>0,0</i>
Séjour de rupture	2	<i>4,5</i>	2	<i>3,9</i>	1	<i>1,5</i>
Hôpital	0	<i>0,0</i>	0	<i>0,0</i>	0	<i>0,0</i>
TOTAL	44	<i>100,0</i>	51	<i>100,0</i>	67	<i>100,0</i>

On constate : 37,3 % de retour en famille après l'accueil à Espace Ado
20,9 % de fin de prise en charge liée à la non adhésion des jeunes.

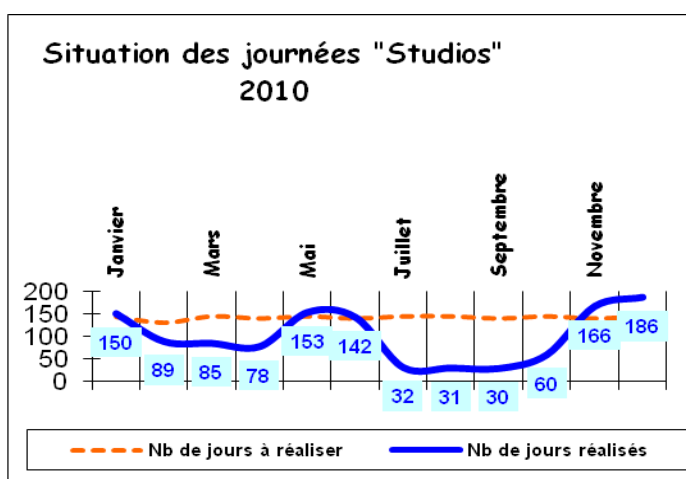


MOYENNE des SEJOURS du 01/01/2010 au 31/12/2010				
	Jeunes accueillis au cours de l'année	Nb de journées de présence	MOYENNE	
2008	76	10 047	132,2 jours	4,4 mois
2009	94	9 727	103,5 jours	3,4 mois
2010	93	9 413	101,2 jours	3,4 mois

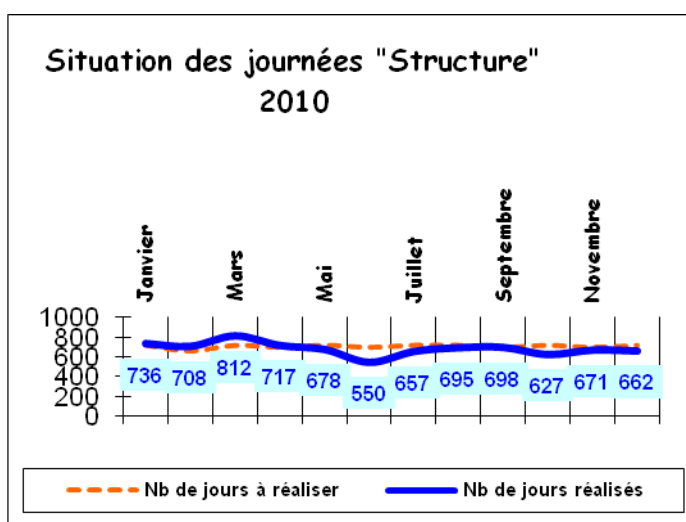
La durée moyenne de séjour est identique à celle de 2009.



Taux d'occupation en 2010 = 92,09 %



Taux d'occupation Studios = 70,54 %



Taux occupation Structure = 96,41 %

On constate une sous-occupation des studios et appartement partagé, le projet d'accueil de cet espace a été retravaillé en octobre 2010 avec l'équipe éducative afin d'accueillir des jeunes à partir de 17 ans directement à leur arrivée en structure autonome sans passer par un accueil chez un assistant familial.

Compte rendu d'activités du pôle pédagogique

CONSTATS

L'équipe pédagogique

Au cours de cette année 2010, les trois postes d'éducateurs scolaires ont rarement été pourvus ensemble. En effet, les problèmes internes à l'établissement et la spécificité du travail d'éducateur scolaire ont fragilisé cette équipe. Depuis le mois de Juin, elle fonctionne sans chef de service ni psychologue, ce qui accentue les difficultés rencontrées. Ces faits nous ont contraints à établir des priorités dans nos objectifs ne pouvant tous les assurer.

Les jeunes accueillis

Sur les 93 situations prises en charge par Espace Ados (28 admis en 2009 et 65 en 2010), on peut répertorier différents profils de jeunes :

	Nombre*	Remarques
primo arrivants francophones	12	Décalage entre les programmes scolaires des pays d'origine et la France rendant difficile l'évaluation du niveau atteint. Les problèmes de régularisation administrative retardent les affectations.
primo arrivants non francophones	4	Cette prise en charge très particulière du fait de la barrière de la langue nécessite un accompagnement quasi individuel et soutenu. La mise en place d'un référentiel approprié nous semble indispensable et le recours à des structures adaptées ou spécialisées (milieu scolaire ou associatif)
Mineurs isolés	14	L'engouement pour la scolarité est un point commun à ces jeunes malgré les difficultés qui leur sont propres, ils ont souvent un projet de vie assez réfléchi.
d'âge primaire (3 ans)	1	La complexité à travailler dans un même espace avec des enfants en bas âge et des adolescents dont certains ont des problématiques comportementales lourdes nous a mis en difficulté. La spécificité des rythmes de la petite enfance ainsi que le manque de matériel adapté ont accentué cette difficulté.
en scolarisation en collège, lycée, fac ou CFA	50	L'hétérogénéité a été un moteur profitable pour les échanges entre les collégiens, lycéens, jeunes en formation permettant une mise en perspective des parcours possibles. Il nous a manqué du temps et des moyens pour penser un accompagnement plus individualisé.
déscolarisés depuis plusieurs années	7	Face à des difficultés de mobilisation avérées (respect des horaires, des consignes, difficultés de concentration, d'attention) il est nécessaire pour l'équipe pédagogique de mettre en place un accompagnement spécifique (détours pédagogiques, médiation...) pour restaurer ou faire acquérir une posture d'apprenant.
dont le placement est une alternative à l'incarcération	2	Ces situations ont grandement mis en difficulté l'équipe pédagogique ainsi que le groupe classe (les jeunes les plus influençables). Le refus ou la difficulté à s'inscrire dans l'élaboration d'un projet a nécessité beaucoup d'énergie pour des avancées faibles.
issus d'établissements spécialisés	4	L'accueil de jeunes souffrant de troubles du comportement a été très difficile.

	Nombre*	Remarques
Enceintes ou jeunes mamans	6	Certaines jeunes mamans sont venues en classe avec leur bébé.
n'ont pas adhéré au placement et refusant de venir en scolarisation	9	Ces situations réclameraient un réel travail d'équipe, des temps d'observation, d'évaluation et d'échange avec les psychologues notamment.
TOTAL	109	*Attention, certains jeunes se retrouvent dans plusieurs groupes définis

LES PRINCIPALES MISSIONS

Evaluation

Les jeunes qui sont accueillis sur le pôle pédagogique le sont dès leur première journée d'admission à Espace Ado et mis en confiance. En préalable, ils sont présentés au groupe, puis le fonctionnement du Pôle pédagogique leur est expliqué. Nous essayons de retracer leur parcours scolaire, leurs goûts, leurs attentes et leurs projets de formation.

En parallèle nous utilisons des outils institutionnels (CFG, annales de brevet) et des grilles (Tests Casnav- Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage) pour situer leur niveau d'acquisition afin de mieux cibler l'orientation future.

Orientation

Ce travail est conjoint à celui de l'équipe éducative et s'appuie sur un partenariat efficient avec :

- Les CIO
- Les établissements scolaires publics ou privés
- Les organismes de formation
- Les missions locales et associations culturelles ou sportives
- Des entreprises (PME, PMI, collectivités locales...)

Mobilisation et accompagnement scolaire

Pour les jeunes qui arrivent avec ou sans solution scolaire, des temps de classe sont identifiés dans un emploi du temps. Suite aux évaluations, l'objectif est de permettre la poursuite des apprentissages. Pour certains, cela nécessitera au préalable de susciter l'envie d'apprendre en s'appuyant sur leurs acquisitions, tout en tenant compte de leur histoire et de leur projet.

Nous mettons en place un parcours individualisé en mathématiques et en français par le biais notamment de supports informatiques (Mathenpoche et différents logiciels éducatifs, « assistance scolaire personnalisée » de la MAIF et rue des écoles). Parallèlement nous mettons en place un travail pluridisciplinaire dans le but de partager une culture commune et de favoriser les échanges.

Le mercredi après midi, nous proposons à la demande un accompagnement personnalisé aux devoirs pour les élèves scolarisés.

L'accompagnement et le suivi des jeunes scolarisés (collèges, lycées, CFA) qui nous semblent primordiaux pour assurer un partenariat de qualité n'ont pas pu être assurés cette année du fait des difficultés énoncées plus haut.

Socialisation

Mission fondamentale de l'école, nous mettons en place des activités afin d'y confronter répondre pour les jeunes non scolarisés : pour favoriser la prise de parole en public, les amener à une réflexion citoyenne, l'intégration dans la société par la découverte de ses richesses culturelles

- Par des projets communs : élaboration d'un journal périodique
- Ouverture culturelle : visites de musées, expositions, rencontres avec des professionnels, découverte du monde associatif et de l'engagement.
- ateliers de cuisine
- groupes de paroles, ateliers philosophiques
- pratique d'activités sportives
- pratique d'activités artistiques

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Une équipe pédagogique complète et stable, depuis le dernier trimestre 2010, permet d'envisager plus sereinement l'accomplissement de nos missions pour l'année à venir.

Il paraît indispensable de redéfinir le projet du service pédagogique : missions – objectifs – fréquentation – public visé – horaires d'ouverture – plannings – sens de l'action.

Nous envisageons l'élaboration d'un référentiel s'appuyant sur le Socle commun de compétences.

A partir de cet outil, nous souhaiterions doter chaque jeune d'un livret d'évaluation qui reflèterait son passage par le pôle scolarité.

Michèle BISCAY
Nicolas GASPARD
Philippe RICHARD

Témoignage des jeunes

Abdel, 16 ans et demi, arrivé à Espace Ado début septembre 2010

Espace Ado : une structure d'accueil d'urgence.

Il y a cinq mois que j'ai connu cette structure par le biais de la MDS d'Evry. J'y ai été affecté par cette dernière lorsque j'étais dans la vraie galère. C'est alors une occasion pour moi de vous adresser mes remerciements.

Je ne pouvais jamais imaginer, il y a cinq mois, que je serais dans pareille grâce. Cette structure, dès mon arrivée m'a fait un shopping au complet au point où je me posais intérieurement mille et une questions. De plus, son personnel aimable est toujours à notre écoute afin de nous aider à atteindre notre objectif dans la mesure du possible. Elle m'a hébergé dans une famille d'accueil dans un premier temps puis après dans un appartement où je vis aujourd'hui avec de quoi manger, se distraire et se déplacer.

Ma plus grande joie est que les éducateurs de cette structure sont parvenus à m'inscrire dans un lycée de la place (George Brassens) où je poursuis mes études et, compte tenu de ma situation en France, c'est un effort louable. Il faut noter qu'avant cette scolarisation, je suivais au sein d'Espace Ado deux formations en parallèle : j'allais en classe et je faisais la cuisine. Les mercredis et vendredis, j'allais au sport comme j'aime trop le sport. Sinon on allait promener les chiens d'un chenil, en équipe de 5/7 personnes.

A vrai dire, les éducateurs m'inspirent confiance pour les jours à venir.

Cependant, la restriction budgétaire est souvent le point de mésentente entre les éducateurs et tous les jeunes.

Je ne saurais finir sans remercier la directrice, Madame Brousse Brunel, et toute son équipe pour toute leur diligence à l'endroit des jeunes et pour tous les dommages que nous vous causons.

Notre passage à ESPACE ADOS

Actuellement on vit à Espace Ados. On trouve que c'est bien.

Les éducateurs sont gentils, les jeunes aussi, le chef cuisinier est très sympa, la direction est aimable, gentille et attentive.

On fait des activités qui nous plaisent (scolaires, sportives, jeux de sociétés) et on apprécie bien. Les éducateurs font bien leur travail, ils suivent les jeunes dans leurs activités, ils sont largement attentifs.

Merci pour votre compréhension ☺

Ecrit par **Kadiatou et Hichem**

T., bientôt 16 ans, à Espace Ado depuis un mois

Tout d'abord, je suis quand même contente qu'Espace Ado m'ait accueillie.

C'est un espace ouvert, il représente pour moi un lieu d'accueil en urgence pour nous ados ayant des difficultés familiales.

Il y a des aides pour la scolarité, individuelles et aussi collectives. Les éducateurs travaillent en équipe. Ils sont là pour nous aider, nous écouter, nous protéger.

Ils sont assez organisés, ont un budget assez faible.

Par contre, ils ont un très bon chef cuisinier.

Cela dit, je ne me sens pas vraiment en sécurité même s'ils font leur possible pour nous protéger et trouver quelque chose de mieux pour nous. J'en prends conscience mais ça me rassure pas plus.

Sinon je suis soulagée d'être chez Madame A. et non pas chez moi car c'est une famille sympa, très gentille et je dis merci à Espace Ado, il faut dire que sans vous j'aurais cette énorme boule dans le cœur. Je l'ai toujours mais de moins en moins.

Mouvements du personnel en 2010

ADMINISTRATIF : Aucun changement

MEDICAL / PARAMEDICAL

- Arrivée d'une, psychologue, le 1^{er} mars 2010 qui a mis un terme à sa période d'essai le 30 juin 2010.
- Le poste sera à nouveau occupé à compter du 31 Janvier 2011.

SERVICES GENERAUX

Aucun changement

SERVICE EDUCATIF

- 6 embauches en CDI

- o Une éducatrice : le 25 janvier
- o Une éducatrice : le 1er mars
- o Un éducateur : le 17 mai
- o Une éducatrice : le 14 juin
- o Une éducatrice : le 5 juillet
- o Un éducateur : le 1er septembre

1 embauche en CDD

- o Un éducateur : contrat initialement prévu du 12 au 25 juillet 2010 rompu le 20 juillet à l'initiative du salarié

- 4 démissions

- o Un éducateur : le 7 janvier
- o Un éducateur : le 6 avril
- o Une éducatrice : le 29 avril
- o Une éducatrice : le 11 juin

1 fin de contrat d'apprentissage

- o Une apprentie éducatrice : le 30 juin

SERVICE SCOLAIRE

- 3 embauches en CDI (dont deux périodes d'essai non concluantes)

- o Une éducatrice scolaire le 16 février 2010 a rompu sa période d'essai le 15 avril 2010
- o Un éducateur scolaire le 18 mai 2010 – période d'essai rompue à l'initiative de l'employeur le 3 août 2010
- o Une éducatrice scolaire le 4 novembre 2010

- 1 démission

- o Une éducatrice scolaire : le 22 octobre

- 1 licenciement

- o Un chef de service pédagogique : le 25 juin

ASSISTANTS FAMILIAUX

- **2 embauches en CDI**
 - o Une assistante familiale : le 19 avril
 - o Une assistante familiale : le 15 juillet

- **2 démissions**
 - o Une assistante familiale : le 17 mars
 - o Une assistante familiale : le 15 juillet

- **2 licenciements**
 - o Une assistante familiale : le 13 avril
 - o Une assistante familiale : le 19 mars

De nombreux mouvements du personnel en 2010 :

- o 12 embauches en CDI
- o 7 démissions
- o 2 contrats ont pris fin à l'initiative du salarié durant leur période d'essai
- o 1 contrat a pris fin à l'initiative de l'employeur
- o 3 licenciements
- o 1 embauche en CDD
- o 1 fin de contrat d'apprentissage.

Formation

DANS LE CADRE DU PLAN DE FORMATION

ADMINISTRATIF

Secrétariat :

- Stage « Rédiger des écrits professionnels avec plus d'aisance » : 35 heures suivies par l'assistante.
- Stage « Stress, ne plus en souffrir, s'en faire un allié » : 28 heures suivies par la secrétaire.

Economat

- Stage « Analyse financière et plan pluriannuel de financement » : 77 heures suivies par l'économe.

SERVICES GENERAUX

- L'agent d'entretien a commencé une formation de Moniteur d'Atelier Classe 2 qui représente un total de 315 heures sur deux ans.

SERVICE EDUCATIF

- Le Chef de Service a terminé la formation CAFERUIS (6 jours).
- Stage « Approche de la fonction de coordonateur et de référent » : 42 heures suivies par la Coordinatrice.
- Stage « L'accompagnement des jeunes en difficulté d'insertion » : 35 heures suivies par un éducateur scolaire.
- Stage « Accueillir, accompagner, éduquer, enseigner... » : 17,5 heures suivies par l'équipe éducative.

HORS PLAN DE FORMATION

ASSISTANTS FAMILIAUX

- Accompagnement dans le cadre de la VAE de 4 assistants familiaux sur 10 jours.

Conclusion

Conformément à la législation, 2011 est pour Espace Adolescents, l'année pour retravailler le projet d'établissement.

Après « une mise à plat » du fonctionnement du service ainsi qu'un repérage des points forts et des points faibles, l'équipe va s'appliquer à réactualiser le projet d'établissement, le précédent datant de 2005.

Ce travail va permettre à chacun de se projeter dans l'avenir et de l'anticiper.

Il va en effet amener les professionnels à décrire ce qui est fait, expliquer pourquoi cela est fait et montrer ainsi de quelle manière ils répondent ou ne peuvent répondre aux besoins des jeunes accueillis.

Se réapproprier ce projet permettra de recréer une dynamique spécifique au service et devrait aussi déboucher sur des pratiques professionnelles mieux partagées en termes de cohésion et de coordination. Ainsi, les conditions devraient être plus favorables à une prise de conscience par chacun de son rôle, de son statut et de la fonction qu'il remplit au sein même des différentes fonctions occupées à Espace Ado.

Fondamentalement, un projet d'établissement représente la charpente de l'établissement dont découlent les pratiques professionnelles. Celles-ci doivent être régulièrement réinterrogées.

Pour s'engager en ce sens, il sera tenu compte des travaux élaborés antérieurement, tels que :

- Le précédent projet d'établissement réalisé en 2005,
- Les documents relatifs à l'évaluation interne de 2009,
- La législation en vigueur et en particulier la loi du 2 janvier 2002 et du 5 mars 2007,
- Les statuts, le projet associatif et les options fondamentales

Ainsi, on peut penser que l'équipe parviendra à s'approprier les outils et à mieux cerner et répondre aux attentes des jeunes accueillis.

Fabienne BROUSSE BRUNEL
Directrice

Service d'Accueil d'Urgence « Espace Adolescents 91 »

3 Impasse Christophe Colomb 91000 Evry • Téléphone 01.60.87.17.00 • Télécopie 01.60.77.39.52
Secretaria.ado91@avvej.asso.fr

Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes • Reconnue d'Utilité Publique • Groupement Vers la Vie • www.avvej.asso.fr